





Formation financée par l'Office de l'Union Européenne pour la Propriété Intellectuelle, en partenariat avec:











### Accueil

# Présentation de la formation par l'Action: participants, objectifs, programme, méthodes







#### **Formateurs:**

Aurélie Carimentrand (CIRAD, France): aurelie.carimentrand@cirad.fr Raphäel Belmin (CIRAD, Dakar): raphael.belmin@cirad.fr Tahirou Kanouté (ETDS)

**Acteurs de la filière MADD :** 7 cueilleurs-collecteurs, 12 transformatrices, 1 technicien agroalimentaire, 1 commerçante du port, 1 pépiniériste.

### Structures d'appui:

Ibrahim Badiane (ANCAR)

Talla Samb (ASPIT)

Mamadou Goudiaby (IREF)

Bothié Koita (ISRA)







### **Objectif:**

Renforcer vos capacités pour développer collectivement une indication géographique pour le MADD

Focus sur la création d'un collectif pour porter le projet IG <u>et</u> sur le processus d'élaboration du cahier des charges







### Pourquoi travailler collectivement?

- La réputation du produit représente l'héritage d'une communauté locale de producteurs et de transformateurs
- Un produit local ne peut devenir une IG reconnue que s'il est soutenu par une communauté d'acteurs mobilisée et organisée







### Présentation du programme







# Présentation des méthodes d'animation de la formation







# La stratégie africaine de développement des Indications Géographiques

Une politique de promotion des IG vues comme un outil pour le développement durable des territoires ruraux

STRATÉGIE CONTINENTALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES EN AFRIQUE 2018 - 2023

Préserver et promouvoir sur les marchés les atouts du continent africain: patrimoine alimentaire, savoir-faire locaux, ressources génétiques locales...







### Définition juridique (espace OAPI)

« Indications géographiques: des indications qui servent à identifier un produit comme étant originaire d'un lieu, d'une région ou d'un pays, dans les cas où une qualité, réputation ou autre caractéristique déterminée du produit peut être attribuée essentiellement à cette origine géographique »

Annexe VI de l'accord de Bangui révisé (1999, 2015).







#### Divers produits traditionnels pouvant faire l'objet d'une démarche IG

- Produits à base de viande tels que le kilishi (produit à base de viande séchée) (Nigéria, Niger, Cameroun, etc.)
- Produits laitiers comme le wagashi, fromage fabriqué par le groupe ethnique Peul dans les pays sahéliens
- Poissons ou produits de la mer tels que le yett (Sénégal) et la poutargue de Nouadhibou (Mauritanie)
- Dihé, spiruline (Tchad)
- Fruits et légumes tels que l'ananas de Maférinyah et le piment de Mamou (Guinée),
   le Violet de Galmi<sup>5</sup> (Niger) et l'échalote du Pays Dogon (Bandiagara Jaba) (Mali)
- Céréales et tubercules: riz Bora Malé (Guinée), igname Kponan de Bondoukou (Côte d'Ivoire), igname de Bassar (Togo), riz de Kovié (Togo), semoule de manioc [attiéké] de Grand Lahou (Côte d'Ivoire), gari missé (semoule de manioc) (Bénin)
- Épices et plantes telles que le poivre de Penja et le thé rooibos (Afrique du Sud)
- Miel, tel que le miel de Casamance (Sénégal) et le miel blanc d'Oku (Cameroun)

Source: stratégie continentale pour e développement des IG en Afrique







# La stratégie sénégalaise pour les Indications Géographiques (Talla Samb, ASPIT)







## Actions passées et à venir en appui à l'IG Maad de Casamance (Tahirou Kanouté, ETDS; Bothié Koita, ISRA)







### Jeu des attentes et humeurs







## Présentation de la filière Madd (Paul Diouf, ETDS)

& Statistiques des PFNL produits forestiers non ligneux (Madd inclus) (Mamadou Fall Diallo, IREF)







Atelier 'envisioning'
Co-construction d'une vision partagée
d'une filière territorialisée pour l'IG
Madd de Casamance en 2050, ainsi qu'un
chemin de transition pour y parvenir.





